

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE  
MRC DES CHENAU**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
12 FÉVRIER 2015**

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Narcisse MRC des Chenaux, tenue à la salle des conférences du bureau municipal, 353, rue Notre-Dame, Saint-Narcisse, le jeudi 12 février 2015 à 17h00, sont présents, le maire monsieur Guy Veillette, mesdames les conseillères Nathalie Jacob, Mireille Paquin et Linda MacCulloch et messieurs les conseillers René Pinard, Denis Chartier et Gilles Gauthier, tous formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, est aussi présent. Cette séance est convoquée par monsieur Guy Veillette, maire, conformément aux dispositions du code municipal.

Monsieur Guy Veillette, maire, ouvre la séance à 17h00 et fait la lecture de l'ordre du jour, lequel est annexé à la page 1872 du présent procès-verbal.

Avis de motion **Amendement du règlement de taxation portant le numéro 2014-12-502 par l'adoption du règlement numéro 2015-02-505, concernant l'ajout de la taxe du règlement numéro 2013-04-494 pour l'exercice financier 2015, avis de motion;**

Madame Nathalie Jacob, conseillère au siège numéro 2 donne avis de la présentation d'un règlement numéro 2015-02-505, pour modifier le règlement numéro 2014-12-502, concernant l'ajout des taux de taxe d'aqueduc et d'assainissement du règlement numéro 2013-04-494 pour l'exercice financier 2015.

**Période de questions**

- Aucune question.

2015-02-14 **Clôture de l'assemblée**

**ATTENDU** que l'ordre du jour est épuisé ;

**À CES CAUSES**, il est proposé par monsieur René Pinard,  
Appuyé par madame Mireille Paquin  
Et résolu :

La clôture de l'assemblée à 17h05.

Adoptée à l'unanimité.

---

Guy Veillette, maire

---

Stéphane Bourassa,  
Directeur général